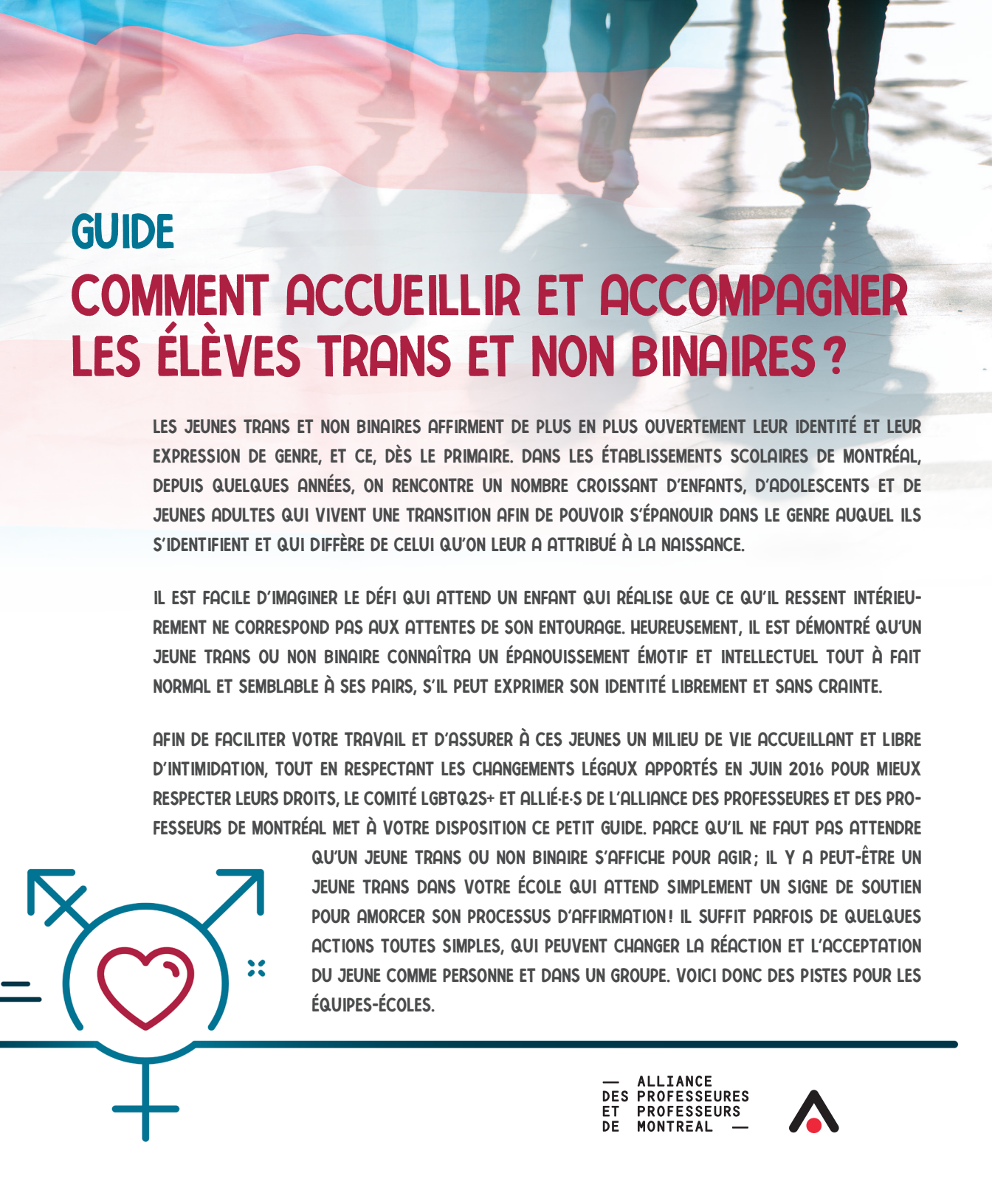




GUIDE

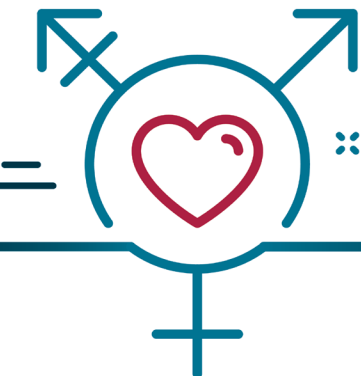
COMMENT ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES TRANS ET NON BINAIRES ?

LES JEUNES TRANS ET NON BINAIRES AFFIRMENT DE PLUS EN PLUS OUVERTEMENT LEUR IDENTITÉ ET LEUR EXPRESSION DE GENRE, ET CE, DÈS LE PRIMAIRE. DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE MONTRÉAL, DEPUIS QUELQUES ANNÉES, ON RENCONTRE UN NOMBRE CROISSANT D'ENFANTS, D'ADOLESCENTS ET DE JEUNES ADULTES QUI VIVENT UNE TRANSITION AFIN DE POUVOIR S'ÉPANOUIR DANS LE GENRE AUQUEL ILS S'IDENTIFIENT ET QUI DIFFÈRE DE CELUI QU'ON LEUR A ATTRIBUÉ À LA NAISSANCE.

IL EST FACILE D'IMAGINER LE DÉFI QUI ATTEND UN ENFANT QUI RÉALISE QUE CE QU'IL RESSENT INTÉRIEUREMENT NE CORRESPOND PAS AUX ATTENTES DE SON ENTOURAGE. HEUREUSEMENT, IL EST DÉMONTRÉ QU'UN JEUNE TRANS OU NON BINAIRE CONNAÎTRA UN ÉPANOUISSEMENT ÉMOTIF ET INTELLECTUEL TOUT À FAIT NORMAL ET SEMBLABLE À SES PAIRS, S'IL PEUT EXPRIMER SON IDENTITÉ LIBREMENT ET SANS CRAINTE.

AFIN DE FACILITER VOTRE TRAVAIL ET D'ASSURER À CES JEUNES UN MILIEU DE VIE ACCUEILLANT ET LIBRE D'INTIMIDATION, TOUT EN RESPECTANT LES CHANGEMENTS LÉGAUX APPORTÉS EN JUIN 2016 POUR MIEUX RESPECTER LEURS DROITS, LE COMITÉ LGBTQ2S+ ET ALLIÉ-E-S DE L'ALLIANCE DES PROFESSEURES ET DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL MET À VOTRE DISPOSITION CE PETIT GUIDE. PARCE QU'IL NE FAUT PAS ATTENDRE

QU'UN JEUNE TRANS OU NON BINAIRE S'AFFICHE POUR AGIR; IL Y A PEUT-ÊTRE UN JEUNE TRANS DANS VOTRE ÉCOLE QUI ATTEND SIMPLEMENT UN SIGNE DE SOUTIEN POUR AMORCER SON PROCESSUS D'AFFIRMATION! IL SUFFIT PARFOIS DE QUELQUES ACTIONS TOUTES SIMPLES, QUI PEUVENT CHANGER LA RÉACTION ET L'ACCEPTATION DU JEUNE COMME PERSONNE ET DANS UN GROUPE. VOICI DONC DES PISTES POUR LES ÉQUIPES-ÉCOLES.



EN CLASSE

UTILISER LE PRÉNOM CHOISI ET LES PRONOMS CORRESPONDANTS (FÉMININS, MASCULINS OU NEUTRES) PAR LE JEUNE TRANS OU NON BINAIRE.

- Le jeune trans ou non binaire n'a peut-être pas encore effectué un changement de prénom légal, mais vous devez tout de même utiliser celui qu'il préfère. La façon dont on parle aux gens au quotidien n'a pas à se conformer aux documents légaux, qui n'ont leur utilité que dans un contexte officiel.
- Un jeune de 14 ans et plus peut déposer une demande de changement de nom légal seul, sans ses parents. En ce sens, vous devriez respecter cette volonté quand vous vous adressez à lui, même si les parents s'y opposent.
- Vous avez peur de vous tromper de prénom ? Ce n'est pas grave, l'important est de vous excuser sans faire de drame et de vous reprendre.
- Vous n'êtes pas certain du nom ou du pronom à utiliser ? Demandez tout simplement discrètement à la personne ce qu'elle préfère. Elle vous en sera des plus reconnaissante !
- Au premier cours en début d'année, n'hésitez pas à demander si quelqu'un préfère un nom différent de la liste. C'est d'ailleurs une bonne question qui peut bénéficier à tout le monde. Les élèves issus de certaines communautés culturelles utilisent notamment parfois un prénom différent de celui sur la liste, des élèves qui ont un nom composé préfèrent souvent en utiliser un seul des deux, etc.

RÉDUIRE, SI POSSIBLE, LES ACTIVITÉS OÙ L'ON SÉPARE LES ÉLÈVES SELON LE GENRE.

- Pour ce faire, évitez d'organiser des concours « garçons contre filles » ou encore de demander de se mettre en rang de garçons et de filles. Pour faire des groupes, utilisez la pige au hasard ou des critères plus appropriés, par exemple la première lettre du prénom.



FAVORISER LA PLEINE PARTICIPATION DU JEUNE TRANS OU NON BINAIRE AUX COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE.

- Par exemple, dans les cours d'éducation physique, formez des groupes basés sur les intérêts des jeunes plutôt que sur leur genre : d'un côté, les élèves plus compétitifs, de l'autre les élèves qui cherchent surtout à s'amuser sans trop de pression.

ORGANISER DES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION SUR LE SEXISME, L'HÉTÉROSEXISME, L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE.

- Des organismes offrent du matériel ou des ateliers, autant pour les élèves que pour le personnel :
 - GRIS Montréal : WWW.GRIS.CA
 - Jeunes identités créatives : JEUNESIDENTITESCREATIVES.COM
 - Interligne : INTERLIGNE.CO
- Vous pouvez souligner dans votre école la Journée internationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie.

DANS L'ÉTABLISSEMENT

PERMETTRE AU JEUNE TRANS OU NON BINAIRE D'UTILISER LES TOILETTES ET LES VESTIAIRES DANS LESQUELS IL SE SENT PLUS À L'AISE, ET CE, QUEL QUE SOIT LE SEXE QUI LUI A ÉTÉ ASSIGNÉ À LA NAISSANCE.

- Vérifiez d'abord s'il y a une salle de toilettes et un vestiaire neutres dans votre établissement. Si aucune salle de toilettes ou vestiaire neutre n'est disponible, demandez à la direction et à l'équipe-école d'en prévoir un. Il est aussi possible de donner l'autorisation à l'élève qui en exprime le besoin d'utiliser une salle de toilettes du personnel.
- Cela dit, le jeune a le droit d'utiliser la salle correspondant à son identité. On ne peut pas le forcer à n'aller que dans une salle neutre.

ADAPTER LE CODE DE VIE AFIN QU'IL TIENNE COMPTE DE FAÇON EXPLICITE DES BESOINS DES JEUNES TRANS ET NON BINAIRES.

- Le code de vie est un point de démarche participative entre la direction et l'équipe des profs, à traiter en CPEPE.
- Vous avez ainsi le pouvoir d'y mettre une mention explicite indiquant que toute violence fondée sur l'identité de genre, l'expression de genre et l'orientation sexuelle est proscrire.
- Vous pouvez également décider de ne pas exiger un code vestimentaire différencié pour les filles et les garçons.

METTRE EN PLACE DES MESURES VISANT À PROTÉGER LA CONFIDENTIALITÉ DE LEURS INFORMATIONS.

- Si un élève en début d'année se présente en donnant un prénom différent de celui inscrit sur la liste d'élèves, ne débattiez pas avec lui devant la classe. Clarifiez plutôt les informations et ses besoins en privé et demandez, si nécessaire, à la direction de corriger les documents.
- C'est à l'élève de décider du processus de dévoilement de son identité. Évitez de le forcer, de lui mettre de la pression et, surtout, de faire le coming-out à sa place.
- Si un élève se confie à vous, demandez s'il consent qu'on transmette ses besoins à d'autres intervenants dans l'école.
- C'est la responsabilité de la direction de s'assurer que la confidentialité des informations soit respectée, entre autres en ce qui concerne le prénom inscrit sur les listes d'élèves. En cas de doute sur la procédure, la direction peut communiquer avec ses supérieurs. Une politique existe à ce sujet au Centre de services scolaire de Montréal.

LE COMITÉ LGBTQ2S+ ET ALLIÉ-E-S DE L'ALLIANCE DES PROFESSEURES ET DES PROFESSEURS DE MONTRÉAL ESPÈRE QUE CES QUELQUES PISTES VOUS SERONT UTILES. POUR EN CONNAÎTRE D'AVANTAGE SUR LE SUJET, CONSULTEZ LES GUIDES MESURES DE SOUTIEN ET D'INCLUSION DES PERSONNES TRANS ET DES PERSONNES NON BINAIRES DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL¹ ET MESURES D'OUVERTURE ET DE SOUTIEN ENVERS LES JEUNES TRANS ET LES JEUNES NON BINAIRES AUX PROFS².

VOUS AVEZ D'AUTRES PRÉOCCUPATIONS À CE SUJET ? N'HÉSITEZ PAS À COMMUNIQUER AVEC LA PERSONNE ÉLUE RESPONSABLE DU COMITÉ LGBTQ2S+ ET ALLIÉ-E-S À L'ALLIANCE.

1. En ligne : https://chairedspg.uqam.ca/wp-content/uploads/2020/02/1819-289_1-BrochJeunesTrans_FR_web.pdf.

2. En ligne : http://fqde.qc.ca/wp-content/uploads/2018/02/brochure_jeunes_trans_web-2.pdf.

Pour de la documentation complémentaire :

[HTTPS://TABLEHOMOPHOBIETRANSPHOBIE.ORG/](https://tablehomophobietransphobie.org/)

